

# Valorisation de la Formation

## Post-Permis

Ce document est remis à l'obtention du permis. De plus, un e-mail est envoyé entre le sixième mois et les un an de permis de conduire.

Ces informations sont également transmises par le biais du Guide de Formation Forget-Tinard au moment de l'inscription.

**NOUVEAU**



**Forget Tinard**  
Centre de Formation

**POST PERMIS**

Formation Complémentaire

### Agence du Mans

Agrément E1807200110  
18 Rue Robert Triger,  
72000 Le Mans  
02.43.81.85.77

### Agence de Ste-Jamme

Agrément E1807200100  
ZA d Antoigne  
72380 Ste Jamme Sur Sarthe  
02.43.29.44.93



**Forget Tinard**  
Centre de Formation

[WWW.FORGET-TINARD.COM](http://WWW.FORGET-TINARD.COM)

### Vous êtes récemment titulaire d'un premier permis de conduire, B, B1, A1 ou A2 ?

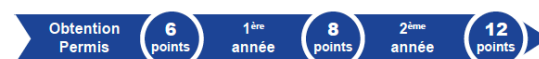
Désormais passez une formation complémentaire post-permis dans votre auto-école labellisée **Forget Tinard**, et ainsi réduisez votre période probatoire.

#### Réglementation

L'arrêté de mise en œuvre de la formation complémentaire «post permis» est entré en vigueur le **4 mai 2019**. Cette formation de 9 séquences, durant 7 heures (1 jour), doit avoir lieu 6 à 12 mois après l'obtention du permis.

#### La conduite Traditionnelle

**Réduction** de la période probatoire à **deux ans** au lieu de trois ans si l'élève n'a commis aucune infraction.



#### La conduite Accompagnée

**Réduction** de la période probatoire à **un an et demi** au lieu de deux ans si l'élève n'a commis aucune infraction.



#### Contenu de la formation : 9 séquences

- S. 1 : Présentation de la formation (10min)
- S. 2 : Questionnaire d'entrée en formation (15min)
- S. 3 : Constitution du groupe (35min)
- S. 4 : Traitement du questionnaire d'auto-évaluation (45min)
- S. 5 : Perception des risques (1h)
- S. 6 : Situations complexes (1h15)
- S. 7 : Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1h45)
- S. 8 : Choix de mobilité (1h)
- S. 9 : Bilan avec engagement (15min)

  
**Forget Tinard**  
Centre de Formation